



LISTE MINIMALE D'ÉQUIPEMENTS

DR 400 / 120cv

Ce document répond à la nouvelle réglementation Air Ops, Part NCO concernant la liste minimale d'équipement devant se trouver à bord de l'aéronef.

Ce document est avant tout une aide à la décision du commandant de bord. Il ne se substitue en aucun cas à la documentation officielle. Il présente une synthèse des dispositions réglementaires et précise les règles "club" lorsque celles-ci sont plus restrictives.

La liste minimale d'équipements (Minimum Equipements List – MEL) permet :

- Au commandant de bord isolé de définir s'il peut entreprendre un vol, éventuellement avec des contraintes spécifiques (*toute défaillance survenant au cours du vol doit être traité selon les dispositions du manuel de vol*). C'est la notion de « TOLERANCE TECHNIQUE ».

Les critères retenus pour définir les « TOLERANCES » sont issus de la documentation Air Ops part NCO et se trouvent sous les couleurs suivantes :

	Tout vol interdit		Vol de nuit interdit		Vol sous condition		Vol autorisé
--	-------------------	--	----------------------	--	--------------------	--	--------------

Des critères supplémentaires jugés pertinents au regard de la sécurité des vols au sein de l'association, repérés par une marque orange.

	Contrainte Aéroclub
--	---------------------

Les contraintes imposées par l'Aéroclub peuvent exceptionnellement être adaptées par le Chef Pilote.

Cette liste n'est pas exhaustive : en cas de doute, contacter un responsable (président, chef pilote, instructeur ou responsable technique).



LISTE MINIMALE D'EQUIPEMENTS

DR 400 / 120cv

Tout vol interdit	Vol de nuit interdit	Vol sous condition	Contrainte Aéroclub	Aucune restriction
-------------------	----------------------	--------------------	---------------------	--------------------

RUBRIQUE Eléments	NOMBRE INSTALLE			REMARQUES
	NOMBRE REQUIS POUR LE DEPART			

CONDITIONNEMENT D'AIR

Commandes de chauffage	3	0		Bloquer en position fermée au plus tôt
------------------------	---	---	--	--

COMMUNICATIONS

VHF	A	1	1		NO GO
Intercom.	A	1	0		
Haut parleur	B	1	0		Vol avec casque
Micro main	A	1	0		Vol avec casque
Balise de détresse ELT	A	1	1		NO GO
Transpondeur mode A+C ou S		1	1		Possible en espace aérien de classe E, F et G
					Sauf si vol local en espace aérien de classe E, F et G

CIRCUIT ELECTRIQUE

Batterie	A	1	1		NO GO
Alternateur	A	1	1		NO GO
Ampèremètre	B	1	0		Vol possible de jour si témoin de charge fonctionne
Témoin de charge		1	0		Vol possible de jour si ampèremètre fonctionne
Jeu de fusibles		1	1		NO GO

EQUIPEMENTS

Verrouillage sièges avant		2	2		NO GO
Réglage sièges avant		2	1		Peut être inopérant si le verrouillage convient.
Ceintures et harnais de sécurité		4	1		Peuvent être inopérants si siège inoccupé
Horamètre		1			Signaler sur CRM / Tableau et responsable
Lampe torche		0	0		
Gilets de sauvetage (1/occupant)		0	0		Accessible en survol maritime si distance de la côte telle que : $D(\text{nm}) > h(\text{ft}) \cdot \frac{1}{6000}$ ou 50nm
Pastille monoxyde de carbone		1	0		Périmée / non présente : vol interdit
Extincteur		1	0		Périmé / non présent : vol interdit



LISTE MINIMALE D'EQUIPEMENTS

DR 400 / 120cv

Tout vol interdit	Vol de nuit interdit	Vol de jour sous condition	Contrainte Aéroclub	Aucune restriction
-------------------	----------------------	----------------------------	---------------------	--------------------

RUBRIQUE Eléments	NOMBRE INSTALLE			REMARQUES
	NOMBRE REQUIS			

COMMANDES DE VOL				
Verrouillage des volets	A	1	1	NO GO
Commande du compensateur	A	1	1	NO GO
Avertisseur de décrochage	A	1	1	NO GO
CIRCUIT CARBURANT				
Pompe électrique	A	1	1	NO GO
Voyant de pression carburant	A	1	1	NO GO
Voyant bas niveau	A	1	1	Vol de jour possible avec plein de carburant effectué et si la jauge carburant fonctionne. 2h de vol max.
Jauge carburant	A	1	0	Vol possible de jour uniquement si plein complet avant départ. 2h de vol max.
INSTRUMENTS DE BORD				
Altimètre	A	1	1	NO GO
Variomètre	A	1	0	
Horizon artificiel		1	0	VFR "ON TOP" et survol maritime interdits
Compas magnétique	A	1	1	NO GO
Conservateur de cap	A	1	1	VFR de nuit interdit, de jour autorisé si le compas magnétique fonctionne
Indicateur de virage	B	1	1	
Indicateur de dérapage (bille)		1	1	NO GO
Indicateur de vitesse	A	1	1	NO GO
Montre, chronomètre	A	1	1	Sauf si pilote équipé d'une montre chronomètre.
ECLAIRAGE				
Feu anticollision	A	1	0	VFR de nuit interdit VFR de jour autorisé, allumage moteur sur partie dégagée.
Feux de navigation	B	3	1	
Phare d'atterrissage	B	1	1	
Eclairage tableau de bord	B	1	1	
Phare de roulage	C	1	0	VFR de nuit possible si phare d'atterrissage ok



LISTE MINIMALE D'EQUIPEMENTS

DR 400 / 120cv

Tout vol interdit	Vol de nuit interdit	Vol sous condition	Contrainte Aéroclub	Aucune restriction
-------------------	----------------------	--------------------	---------------------	--------------------

RUBRIQUE Eléments	NOMBRE INSTALLE		NOMBRE REQUIS		REMARQUES

SYSTEME DE NAVIGATION					
Récepteur VOR		1	0		Vol "ON TOP" interdit
					Sauf vols locaux
Récepteur ADF	C	0	0		
GPS (<i>si installé</i>)	C	1	0		
GENERATION PNEUMATIQUE					
Pompe à vide		1	1		Horizon Artificiel et conservateur de cap HS → vol "ON TOP" et survols maritimes interdits
Manomètre de dépression		1	1		Surveiller Horizon artificiel et conservateur de cap.
COMMANDES MOTEUR					
Manette des gaz	B	2	2		NO GO
Commande richesse	A	1	1		NO GO
Réchauffage carburateur	A	1	1		NO GO (<i>perte 100 tr/mn au point fixe</i>)
CONTROLE MOTEUR					
Tachymètre	A	1	1		NO GO
Indicateur de température d'huile	A	1	1		NO GO
Indicateur de pression d'huile	A	1	1		Vol possible si voyant fonctionne
Voyant de pression d'huile	B	1	1		Vol possible si indicateur fonctionne
Indicateur CHT	C	1	0		
Indicateur EGT	C	1	0		
Indicateur OAT	C	1	0		